

ATELIER 3

COMMENT FAIRE EN SORTE QUE LA CESURE SOIT UNE OPPORTUNITÉ OFFERTE À TOUS LES ÉTUDIANTS ?

Sonia JOURNAUD

AUDENCIA BUSINESS SCHOOL

CONFERENCE DES GRANDES ÉCOLES

Définition de l'année de césure : circulaire du 23/07/2015

La période dite « de césure » s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire pendant laquelle un étudiant, inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire.

Selon une étude Viavoice pour Animafac réalisée en 2015

« 49 % des 18-24 ans étaient intéressés par une année de césure mais seuls 15% avaient sauté le pas »

Quelles sont les formes que peuvent revêtir l'année de césure ?

- Formation dans un domaine différent de la formation d'inscription d'origine
- L'expérience en milieu professionnel (contrat de travail/bénévolat/stage)
- Le projet de création d'activité sous le statut d'étudiant-entrepreneur
- L'engagement de service civique en France ou à l'international
 - Service civique de 6 à 12 mois
 - Volontariat international en administration (VIA) ou en entreprise (VIE)
 - Volontariat de solidarité internationale (VSI)
 - Service volontaire européen (SVE)

Quels sont les objectifs de l'année de césure ?

- Prendre du recul/temps de construction personnelle
- Réaliser un projet personnel
- Acquérir une expérience professionnelle
- Développer des compétences/hybridation des compétences
- Opportunité d'un apprentissage différent et complémentaire
- Approfondissement du projet professionnel
- Apport d'un critère différenciant
- Permet d'un aller/retour entre théorie et pratique
- Tenter de nouvelles expériences
- Permettre de gagner en maturité, capacité d'autonomie

Quels sont les freins à l'année de césure ?

- Ressenti comme une rupture
- Méconnaissance des démarches administratives
- Contraintes financières
- Prolongement du cycle d'études
- Pression des parents
- Ne plus être avec ses camarades de promotion
- Peur de l'engagement
- Crainte des conséquences sur la suite du cursus
- Difficulté des établissements à mettre en œuvre le dispositif

Comment lever ces freins ?

- Information sur les modalités du dépôt de dossier de demande de césure
- Communication auprès des étudiants, familles et monde socio-économique sur les bénéfices de l'année de césure
- Information sur le maintien du statut étudiant, possibilités de bourses
- Promouvoir les différentes formes de césures possibles
- Nécessité d'un accompagnement pédagogique dans l'élaboration du projet de césure et dans sa réalisation
- Reconnaissance de l'année de césure dans le parcours
- Information et promotion sur les dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant
- Nécessité de construire des outils de valorisation des soft skills acquis pendant cette césure